

Conditions Générales

1. Conditions d'annulation



A titre informatif les conditions d'annulation relatives à la réservation sont :

- Du lundi au jeudi (du 1er janvier au 31 décembre), en cas d'annulation ou de modification jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date d'arrivée, l'établissement ne prélève pas de frais.
- Le vendredi, samedi et dimanche (du 1er novembre au 31 mars), en cas d'annulation ou de modification jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date d'arrivée, l'établissement ne prélève pas de frais.
- Le vendredi, samedi et dimanche (du 1er avril au 31 octobre) et jours fériés, en cas d'annulation ou de modification jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date d'arrivée, l'établissement ne prélève pas de frais.
- En cas d'annulation, de modification tardive avant la date d'arrivée ou de non présentation, l'établissement exige 100 % du montant de la première nuit.
- Pour des réservations de plus de 4 chambres, des conditions d'annulation particulières s'appliquent. Modalités définies lors de la réservation.

L'hôtel du Cerf relève du service Médiation Tourisme et Voyage (MTV). Si vous avez contacté notre équipe ou le service qualité de Contact Hôtel (<http://satisfaction.contact-hotel.com>) et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de soixante (60) jours, vous pouvez saisir le Médiateur de la MTV dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel

2. Consigne sur le tabac



L'hôtel est entièrement non-fumeur.

Il n'est pas envisageable de fumer depuis la chambre, à la fenêtre ou la salle de bain.

Des cendriers sont à disposition à l'extérieur.

Par cette approche, vous respectez ainsi les personnes qui feront votre chambre après votre départ et le client suivant qui la prendra. Cela évitera aussi toute dégradation liée aux cendres de cigarette.

Le non-respect de cette consigne vous sera facturé 60€ par nuitée et par chambre pour le traitement des odeurs et le blocage de la chambre. Ceci est également motif d'écourtement de séjour sans remboursement des nuits restantes.

3. Accueil animaux



L'hôtel accueille un seul animal de petite taille par chambre avec un supplément après acceptation par l'hôtelier.

L'accord de l'hôtelier, lors de la réservation, est **nécessaire**. Tout animal non signalé sera facturé d'un montant de 20 € par nuitée.

4.Caution bancaire



Une garantie bancaire est demandée au moment de la réservation, quelque soit le mode de paiement.

Elle permet l'ouverture d'un dossier de caution pouvant aller jusqu'à 400€.

Cette garantie permet de vérifier votre solvabilité, assurant ainsi votre réservation et servant de caution en cas de dégradation dans la chambre ou de non-respect lié à la consigne de la cigarette et de notre règlement intérieur.

Elle vous sera restitué si aucun désagrément n'est à constater (vol, perte, dégradation, etc...).

5.Nombre d'occupants



Notre hôtel est classé ERP catégorie 5 avec une capacité d'accueil déterminée.

Par conséquent, la chambre doit être utilisée que par le nombre de personnes indiquées lors de la réservation.

Le client pourra voir son séjour écourté avec frais dans le cas contraire.